

3. La réserve sur une police émise à l'âge de 60 ans est en tout temps plus forte que sur celle émise pour un âge moindre. Cette réserve doit être placée par la compagnie et les dépenses pour frais du courtier, pour commissions aux agents de prêts, etc., sont de tant pour cent sur le montant à placer, de sorte que le coût du placement de la réserve pour l'homme âgé est proportionnellement plus grand que pour l'homme plus jeune.

4. Si la réserve est placée sur immeubles ou autres genres de propriétés, les taxes à payer représentent un tant pour cent du placement et, par conséquent, le montant est plus fort sur la réserve ainsi placée pour l'homme âgé que pour l'homme plus jeune.

Mais la raison principale pour laquelle le chargement doit être de tant pour cent sur la prime nette au lieu d'être une somme constante réside dans ce fait que le chargement ne pourvoit pas **uniquement à des dépenses**, mais qu'il doit également pourvoir à toutes les autres éventualités, telles qu'une augmentation des décès au delà du taux prévu; une diminution du taux d'intérêt; une dépréciation dans la valeur des titres du portefeuille ou une perte sur les fonds placés, etc. Toutes ces éventualités ont un effet sur le coût de l'assurance et toute provision en vue de parer à ces éventualités doit être en proportion du risque de décès qui dépend de l'âge de l'assuré.

Cette provision en vue d'éventualités est une sage mesure. Il est à remarquer que les taux d'intérêt ont une tendance constante à diminuer.

Les valeurs mobilières ont des cours variables. Un taux de décès plus élevé que ne l'indiquent les tables de mortalité n'est pas chose inconnue dans les compagnies d'assurance; beaucoup des plus anciennes compagnies en ont eu plus d'une fois l'expérience et il n'est guère probable qu'aucune compagnie en existence ait jusqu'à présent atteint le taux maximum de la mortalité. Il n'est pas

seulement concevable, mais inévitable que toutes les compagnies atteindront finalement un point au delà duquel il leur sera impraticable d'augmenter le nombre de leurs assurés; ce sera quand, par suite de l'immense volume des affaires anciennes, les affaires nouvelles qu'il sera possible d'obtenir seront contrebalancées par celles qui seront rayées des livres pour causes de décès, abandons, retraits, etc. Jusqu'à ce que vienne cette époque, on peut s'attendre à une mortalité graduellement croissante et par suite du choix constant qui opère contre les compagnies par suite des abandons et des retraits, le taux annuel des décès des compagnies actuelles devront dépasser

ser fréquemment, sinon habituellement celui indiqué par toutes les tables de mortalité maintenant en usage.

C'est principalement par suite de ce fait que le chargement est une provision non seulement pour les dépenses mais pour des éventualités telles que celles ci-dessus aussi bien que pour la mortalité, que la somme ajoutée à la prime nette est de tant pour cent de cette prime plutôt qu'une somme constante pour tous les âges.

ORIGINE DU PETROLE

Les chimistes français et russes admettent pour le pétrole une origine inorganique; Berthelot et Mendeleeff, qui soutiennent cette théorie, supposent que l'huile s'est formée par la condensation sous la pression des gaz engendrés par l'action de la vapeur d'eau sur les carbures métalliques. Les géologues américains et allemands, au contraire, tiennent pour l'origine organique du pétrole. Les partisans de cette seconde théorie sont eux-mêmes divisés en deux camps. Les Allemands attribuent au pétrole une origine purement animale; Kramer, par exemple, croit que le pétrole est formé par la décomposition, sous pression, au fond des lacs de la mer, de la cire qui existe dans les cellules diatomiques; une sorte de terreau formé de squelettes de Bacillariées existe en couches d'une énorme étendue dans toutes les régions où l'on rencontre le pétrole. Engler émet l'idée que le pétrole provient originairement de la décomposition sous-marine des cadavres de poissons. Il a tiré des gouttes de pétrole de bivalves fossiles dans le lias de Rothmaçh. On peut admettre qu'il y a du vrai dans ces trois théories.

Les Injecteurs automatiques "Penberthy" représentent le dernier mot du progrès mécanique. Il serait superflu d'en dire davantage.

La Penberthy Injector Co. Limited de Windsor, Ont., qui fabrique ces injecteurs accuse des commandes nombreuses en faveur de ces appareils ainsi que des godets à huile et à graisse, "gages" à eau, etc.

The Accident & Guarantee Co'y.

OF CANADA

185 rue St-Jacques, MONTREAL.

Capital autorisé - - - \$1,000,000.00
" souscrit - - - 250,000.00
Payé en espèces - - - 45,000.00
Réserve - - - 5,000.00

DEPOT AU GOUVERNEMENT

Déposé chez le Receveur Général pour la sauvegarde des intérêts des porteurs de polices.

Evaluation du Gouvernement, \$38,583.00

FRED. E. NELSON, Président.
JAMES MORGAN, Vice-Président.
JAMES DAVIDSON, 2nd Vice-Prés.
G. I. GODDARD, Directeur Gérant.

Agents demandés dans tous les districts non représentés au Canada.

Déposé en Banque

\$75,000.00

Pour **DONNER** en ARGENT
A nos porteurs de Contrats.

Par arrangement spécial, nous pouvons vous offrir cette somme énorme qui sera distribuée. Toute information **Absolument Gratuite**. Envoyez votre nom sur carte poste et vous recevrez les informations.

Le CRÉDIT COOPÉRATIF, Lté.,

71a ST-JACQUES,

Montréal.

Ordre Indépendant des Forestiers

RECORD POUR 1903

Payé aux Veuves, aux Orphelins et au Membres sans ressources.....	\$1,658,108.92
Payé en bénéfices de maladie et de mortalité.....	192,163.71
Augmentation du nombre de membres.....	11,123
Nombre de membres au 31 décembre 1903.....	219,492
Augmentation des fonds accumulés durant l'année.....	1,234,236.97
Total des fonds accumulés au 31 décembre 1903.....	7,453,308.14

Total des bénéfices payés au 31 décembre 1903.....	16,290,991.78
Total des fonds accumulés le 1er février 1904.....	7,518,852.09

JOHN A. MCGILLIVRAY,

Secrétaire Suprême.

DR. ORONHYATEKHA,

Chef-Ranger Suprême.

BUREAU PRINCIPAL : TEMPLE BUILDING,

TORONTO.